Feuille officielle

Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville | Commune mixte de Plateau de Diesse | Commune de Nods

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

AUTORISATION DE PARCAGE 2021

En raison de la pandémie, les guichets sont fermés dès le 18 janvier 2021.

Pour les automobilistes qui doivent acquérir une autorisation de parcage pour la première fois, les lignes téléphoniques restent ouvertes

Pour les automobilistes en possession du macaron 2020, **ce dernier reste exceptionnellement valable jusqu'au 15 mars 2021.**

Vous pourrez vous procurer le nouveau macaron à la réouverture de la commune dès la levée des restrictions établies par la Confédération.

La Police administrative

AVIS DE FERMETURE - RUE DU PORT

Nous vous informons qu'en vue des travaux pour le remplacement des porteurs acier et des luminaires suspendus nous devons fermer l'accès à la rue du Port.

Cette fermeture est planifiée durant la période :

du mardi 2 février au mercredi 3 février 2021
de 07h30 à 16h30

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le team du service de l'équipement

STATISTIQUE DE LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

La Neuveville compte 3 habitants de plus

Au cours de l'année qui vient de s'achever, la population de La Neuveville a augmenté de 3 personnes pour atteindre **3836 habitants au 31 décembre 2020** contre 3833 habitants un an plus tôt. Nous avons enregistré 20 naissances et 40 décès.

Il est intéressant de relever que, parmi les 3836 habitants, 91 résident à Chavannes, 9 à Champfahy et plus personne à La Neuve-Métairie.

Au niveau de l'état civil, les personnes mariées représentent 1508 habitants (39.31 %), 1personne non mariée (0.03 %), les divorcées 414 (10.79 %), les veuves 240 (6.26 %), celles au bénéfice d'un partenariat enregistré 9 (0,23 %), et les célibataires 1664 (43.38 %).

La gent féminine reste majoritaire avec 1961 représentantes (51.12 %), alors que l'on compte 1875 personnes de sexe masculin (48.88 %).

La population étrangère atteint le 18.06 % de la population. Elle se répartit en 55 nationalités et se compose de 480 ressortissants au bénéfice d'une autorisation d'établissement (C), 168 avec un permis de séjour (B), 5 autorisations de courte durée (L), 13 avec permis pour étranger admis provisoirement (F), et 27 avec permis frontalier (G).

La France (154), le Portugal (142), l'Italie (132), l'Espagne (52) sont les nations les plus représentées. On trouve ensuite l'Allemagne (22), le Kosovo (18), la Roumanie (10), la Thaïlande (9), le Brésil (8), la Turquie (7), le Cameroun (6), le Royaume-Uni (6), l'Ukraine (6), la Chine (5), les Etats-Unis (5), les Pays-Bas (5), l'Algérie (4), la Belgique (4), la Pologne (4), le Sri Lanka (4), le Canada (3), l'Equateur (3), l'Erythrée (3), le Maroc (3), l'Ile Maurice (3), le Pérou (3), la République dominicaine (3), la Russie (3), la Tunisie (3).
Le Congo, la Corée du Sud, la Croatie, l'Iran, la Mongolie, la République tchèque et la Slovaquie ont deux représentants par pays.
L'Afghanistan, l'Argentine, la Bosnie Herzégovine, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Danemark, la Guinée, l'Indonésie, l'Irlande, le Japon, le Liban, la Macédonie du Nord, Madagascar, le Mexique, le Nigéria, la Somalie, la Suède, le Togo et le Vietnam ferment la marche avec un seul représentant par nation.

Les personnes qui habitent à La Neuveville sont cependant plus nombreuses lorsqu'on tient compte des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce, des pensionnaires de Mon Repos, de Montagu et de Scout Malgré Tout (PTA/SMT) qui n'ont pas leurs papiers déposés à La Neuveville.

CONTROLE DES HABITANTS

le caj
le centre animation jeunesse

078 400 34 35 | @caj_district | info@lecaj.ch

Nouvelles mesures COVID
Maximum 15 jeunes de moins de 16 ans dans le CAJ en même temps. Max 5 personnes de + de 16 ans, salle à dispo et heure d'ouverture réservée.
Aucun contact dans le CAJ entre les – de 16 ans et les + de 16 ans

Horaires accueil libre
Mardi : 15h à 17h (- 16 ans) / 17h à 18h (+ 16 ans)
Mercredi : 13h30 à 17h (-16 ans) / 17h à 18h (+ 16 ans)
Jeudi : 15h à 17h (-16 ans) / 17h à 18h (+ 16 ans)
Vendredi : 15h à 17h (-16 ans) 17h à 19h (+16 ans)

Prochaines activités
CAJ SNOW 20/21 - sorties ski/snowboard
(+ d'infos 078 400 34 35)
Inscriptions : auprès des animateurs du CAJ.
Matériel de snowboard en prêt gratuit – planches et boots à dispo sur demande

Mercredi 3 février – Nods snowpark
Cours snowboard (débutants ou avancés) sur inscription

Samedi 6 février – Grindelwald
prix 40.- (transport + abo)
Inscription jusqu'au mercredi 27 janvier

TLN

INFORMATION SUR L'ALERTE SMS MISE EN PLACE PAR LE TLN ET TEST – 29 JANVIER 2021

Chères consommatrices, chers consommateurs

Le syndicat de communes TLN veille à ce que vous disposez d'une eau potable de qualité en tout temps. Travaillant étroitement avec les autorités cantonales, le comité se tient au courant des nouvelles normes en vigueur et de l'amélioration de son réseau d'exploitation d'eau potable. En sa qualité de maître fontainier, Thomas Scholer supervise le contrôle et la réparation des infrastructures du réseau TLN. Il fait aussi partie du service de piquet disponible au 079 904 55 12. Néanmoins, il ne faut pas oublier que le risque zéro est difficilement atteignable.

C'est pour cela que le comité tient à vous rappeler **la marche à suivre pour vous inscrire à l'alerte SMS** en cas de problème majeur ou d'incident important. Cela ne prend que quelques secondes et nous permet de fluidifier l'information en cas d'alerte sur nos infrastructures. Il en va de votre sécurité et de celle de la population. Pour recevoir les SMS informations du TLN, vous pouvez vous inscrire à l'aide de votre téléphone portable :

Message au N°723
Texte :
START TLN LANEUVEVILLE
ou
START TLN LIGERZ
ou
START TLN TWANNTUESCHERZ

Ce service est entièrement gratuit !
Si vous l'avez déjà effectuée auparavant, votre inscription est toujours valable.

Par ailleurs, nous vous rendons attentifs qu'un test général de l'alarme SMS sera effectué le mercredi 3 février 2021 prochain pour garantir un canal de communication d'urgence le plus efficace possible.

Vous pouvez trouver de plus amples informations ainsi que les différentes communications suite aux séances du comité sur notre site internet.

Meilleures salutations
Le syndicat de communes Service des eaux TLN

Vos représentants du TLN : Stephan Caliaro (Twann), Philipp Martin (Twann-Tüscherz), Stefan Pfister (Ligerz), Manuel Bourquin (Ligerz), Roland Matti (La Neuveville) et Luca Longo (La Neuveville)

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.neuveville.ch

Avis de construction

Requérante : Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenaustrasse 6, 3050 Berne.

Auteur du projet : Hitz et Partner SA, Avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne.

Emplacement : parcelle no 85, au lieu-dit : "Ch. des Rives", commune de La Neuveville.

Projet : modification d'une installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec de nouvelles antennes / NECE.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : autoroute.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 février 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 22 janvier 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : M. Jean-Marc Dick, chemin des Bleuets 4, 2520 La Neuveville.

Projet : Agrandissement du balcon existant, installation d'une nouvelle isolation périphérique, changement des fenêtres et pose de panneaux photovoltaïques en toiture, au chemin des Bleuets 4, sur la parcelle 1733, ban de La Neuveville.

Zone : H2.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition (consultation sur demande téléphonique au 032 752 10 80 ou sur le site internet de la Commune).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 29 janvier 2021 au 1er mars 2021. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 29 janvier 2021
Municipalité de La Neuveville

La Municipalité de La Neuveville

MISE AU CONCOURS

Pour le Service social régional de La Neuveville (SSRN), qui regroupe 3 communes, la Municipalité de La Neuveville recherche un ou une :

COLLABORATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE

Degré d'occupation : 50 %

Entrée en fonction: 1er avril 2021 ou date à convenir.

Mission:
Vous serez en charge de la gestion des frais médicaux et des assurances sociales pour les bénéficiaires du service ainsi que de la révision des dossiers de curatelles. Votre travail sera en grande partie administratif et vous n'aurez que peu de contact avec la clientèle.

Exigences:
Vous disposez d'un diplôme d'employé/e de commerce ou d'une formation jugée équivalente. Vous êtes de nationalité suisse ou détenez un permis d'établissement (C). Vous avez de l'expérience professionnelle. Vous avez des connaissances dans la gestion des frais médicaux et des assurances sociales. Vous avez un sens inné pour l'organisation. Ce poste requiert un bon esprit d'initiative et une grande capacité d'autonomie.

Traitement: selon échelle des traitements du personnel communal

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées au :

Conseil municipal
Ressources humaines
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Jusqu'au 10 février 2021

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Caroline Chopard, responsable du service social régional, par téléphone, au 032/752.10.20.

La Neuveville, janvier 2021 — Le Conseil municipal

LA NEUVEVILLE

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

032 752 10 00
www.laneuveville.ch

Ancien district de La Neuveville

FERMETURE DE L'ÉCLUSE DE PORT

Pour cause de travaux d'entretien,
l'écluse de Port sera hors service

du 25 janvier au 12 février 2021

Nous vous remercions de votre compréhension.

OFFICE DES EAUX ET DES DECHETS
DU CANTON DE BERNE

Recensement GELAN au jour de référence 2021

Demande de paiements directs agricoles et recensement des effectifs d'animaux

Période : du 5 février au 5 mars 2021

En vertu de l'article 98 de l'ordonnance sur les paiements directs (OPD), la demande de paiements directs 2021 doit être effectuée dans le cadre du recensement au jour de référence. Durant la même période sont aussi recensés les effectifs d'animaux détenus dans des élevages non agricoles comprenant des bovins, des ovins, des caprins, des porcins, de la volaille, des chevaux, des ânes, des camélidés du Nouveau-monde et des abeilles ainsi que dans des piscicultures (art. 21 et 21b de l'ordonnance cantonale sur les épizooties OCE).

Les exploitant-e-s agricoles et les personnes qui détiennent des animaux de rente à des fins non agricoles ne seront informés que par courriel du début des recensements. Aucun courrier postal ne sera envoyé. L'accès à l'application GELAN se fait via le portail www.agate.ch. Vous trouverez de plus amples informations sur gelan.ch//fr/recensements.

Les personnes concernés seront informés du début des recensements par courrier électronique le 2 février 2021.

Afin de garantir une utilisation homogène de l'assistance et du système, nous prions les exploitantes et exploitants ainsi que les détentrices et détenteurs d'animaux d'effectuer votre recensement aussi tôt que possible.

Les offices de recensement des communes sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Office de l'agriculture et de la nature
du canton de Berne
Service des paiements directs

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

		Janvier
Samedi	30	8.00 h - 12.00 h
		Février
Lundis	01, 08	8.00 h - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Avis de construction

Requérants : - Grossenbacher Jonas, Bois Châtel 3, 2518 Nods
- Lisa Grossenbacher, Chemin du Cornu 20, 1113 St-Saphorin-sur Morges
- Mathis Grossenbacher, Bois Châtel 8, 2518 Nods
- Léa Grossenbacher, Bois Châtel 8, 2518 Nods

Représentés par Brainswork Architecture & Design Sàrl, Route du Platy 7a, 1752 Villars-sur-Glâne

Auteur du projet : Savalogis SA, Atelier d'architecture, M. Pierre-Albert Héritier, Place du Midi 46, 1950 Sion

Projet : Pose d'une isolation extérieure sur la totalité de la maison. Changement de l'ensemble des fenêtres, transformation du rez inférieur en appartement 3 pièces, changement du chauffage actuel (électrique) par une PAC extérieure air/eau, pose d'un poêle à bois au rez supérieur avec canal inox en façade ouest, pose de panneaux photovoltaïques en toiture sur RF 2424 du ban de Nods, Bois Châtel 8, 2518 Nods

Zone : H1

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 29.01.2021

Administration communale

Appel d'urgence

Tél. 117	**Police, appel d'urgence**
Tél. 118	**Feu, appel d'urgence**
Tél. 144	**Ambulances, appel d'urgence**
Tél. 145	**Intoxications, appel d'urgence**
Tél. 147	**Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

COMMANDE DE BOIS DE FEU 2021

Les personnes désirant acheter du bois de feu à la commune, sont priées de passer leur commande au moyen du coupon ci-dessous ou par mail à jubinjm@bluewin.ch.

Pour toute question relative à la commande de bois de feu, veuillez vous adresser directement à M. Jean-Michel Jubin, garde-forestier, tél. 079 658 06 42.

Coupon de commande de bois de feu sur chemin forestier :

Prix valables pour 2021 :

…….. stère quartelage hêtre	à	Fr.	80.00	/ stère
…….. bois de feu feuillu long 3-6 m	à	Fr.	50.00	/ m³

Nom, prénom : .....

Tél. : .....

Nous vous prions de remettre ce coupon au bureau communal jusqu'au **28 février 2021**.

ADMINISTRATION COMMUNALE

ECHOS DU CONSEIL COMMUNAL

Afin d'informer les citoyennes et citoyens sur les décisions prises par votre exécutif, les "Echos du Conseil communal" sont régulièrement affichés au panneau officiel à l'ouest de l'entrée de l'administration communale.

Ce compte-rendu vous informe des principales décisions prises et d'informations diverses.

Conseil communal

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Des cartes journalières CFF sont en vente pour **tous les habitants du District de La Neuveville,** au prix de CHF 44.-, à l'Administration communale de La Neuveville (032 752 10 10). Vous pouvez également faire la réservation par internet en allant sous le site www.laneuveville.ch puis sous "cartes journalières CFF".

Plateau de Diesse

DESSINE-MOI UNE ECOLE

COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE

ECOLE ENFANTINE HARMOS 1 INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Selon la loi sur l'école obligatoire, tous les enfants nés avant le 31 juillet 2017 doivent être inscrits à l'école. Leur parcours scolaire débutera le lundi 16 aout 2021 à l'école enfantine.

Les 2 années d'école enfantine font partie des 11 années de la scolarité obligatoire.

Les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.
Si vous devez inscrire votre enfant et que vous n'avez pas reçu de formulaire d'inscription, veuillez prendre contact avant le 1er février avec la direction de l'école au numéro 032 315 18 27 ou à l'adresse suivante :

Communauté scolaire du Plateau de Diesse
CP 91
2516 Lamboing

Les parents d'un enfant ayant retardé l'entrée à l'école enfantine doivent également inscrire leur enfant et sont aussi priés de prendre contact avant le 8 février avec la direction de l'école.

André Hofer, directeur de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

Commune mixte de Plateau de Diesse

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant, horaire temporairement réduit en raison de la crise sanitaire actuelle et la mise en télétravail d'une partie du personnel communal :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2021, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	02.04.2021		Vendredi Saint
Lundi	05.04.2021		Pâques
Jeudi-Vendredi	13.05.2021	14.05.2021	Ascension
Lundi	24.05.2021		Pentecôte
	19.07.2021	30.07.2021	Vacances estivales
	27.12.2021	31.12.2021	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

CADEAUX AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE LE PÈRE NOËL A DU RETARD !

Les aînés des villages de Diesse et de Lamboing ont reçu leur cadeau, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour les habitants de Prêles.

Toutefois, dès la fin janvier, la distribution continuera afin de ravir également les personnes retraitées de Prêles.

Dans l'intervalle, nous saisissons l'occasion qui nous est offerte de vous souhaiter à toutes et à tous une belle et heureuse nouvelle année qui nous réservera de meilleurs moments à partager ensemble.

Le Conseil communal

Depuis bientôt une année, nous sommes confrontés au défi pandémique du Covid-19, avec tous les impacts que cela suppose sur la vie quotidienne, privée, sociale, professionnelle ou sportive, de chacun.

Pour briser la chaîne de contamination, il existe depuis peu un moyen qui semble faire ses preuves...

... le vaccin

A condition, bien sûr, d'atteindre l'immunité collective de la population.

Nous ne saurions donc trop engager nos concitoyennes et concitoyens à utiliser cette possibilité de se protéger et de protéger les autres.

C'est sans doute grâce à une vaccination massive que nous retrouverons bientôt une vie normale...

A bon entendeur...

Commune mixte de Plateau de Diesse
Le Conseil communal

Renseignements et enregistrement :
www.be.ch/vaccination-corona
Tél. +41 31 636 88 00

RECOMMANDATIONS POUR LE SERVICE HIVERNAL

Le Conseil communal en appelle à l'obligeance de tous les automobilistes de la commune. Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique (routes, places communales et trottoirs), ni devant les déchetteries vertes, le hangar des pompiers et la rampe d'accès aux garages de Lamboing, notamment.

En cas de stationnement intempestif sur la chaussée, la commune se réserve le droit de procéder à l'enlèvement du véhicule fautif au frais de son propriétaire.

Le Conseil communal compte sur la bonne volonté des personnes concernées et espère que cet appel sera entendu. **A noter que la commune décline toute responsabilité pour les dommages qu'auraient subis des véhicules stationnés de manière inappropriée sur le domaine public et contrariant le déplacement du chasse-neige.**

Il fait également appel à la tolérance des citoyennes et citoyens en cas de fortes chutes de neige envers le personnel responsable du déneigement qui fait tout son possible pour offrir les meilleures conditions de déblaiement des chaussées et des trottoirs.

Informations selon l'Ordonnance sur les routes (RSB 732.111.1) :

Art. 55 Constructions et installations le long des routes publiques

Les bâtiments et les installations situés le long des routes publiques doivent être réalisés de manière à résister à la pression sur le sol et aux sollicitations exercées par le trafic et par les activités d'entretien de la route, notamment le service hivernal.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration communale

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Dans sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 17 décembre 2020.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes (Oco).

Prêles, le 29 janvier 2021

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Fabio Depetris, Ch. du Dos 12a, 2502 Bienne

Auteur du projet : Taner Architecture SA, Route de la Gruyère 3, 1724 Le Mouret

Propriétaire foncier : Mme Janine Senn, Planzerfeldstrasse 40, 5445 Eggenwil

Projet : Construction d'une villa individuelle, parcelle no 2751, Ch. des Saigneules 19b, Village de Prêles

Zone : H1

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 22 janvier au 21 février 2021. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 22 janvier 2021

Administration communale

Avis de construction

Requérante : Madame Désirée Lübke, Chemin des Noisetiers 50, 2516 Lamboing.

Auteur du projet : Alexia Rufer Architecture Sàrl, Les Mouchettes 27, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelle no 1376, au lieu-dit : "Ch. des Noisetiers 50", Lamboing, commune de Plateau de Diesse.

Projet : démolition de la ruine et du carport existant, reconstruction après incendie du bâtiment d'habitation avec un carport accolé, pose de panneaux solaires en toiture et construction d'un poulailler.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo, 22, 33 al. 4 et 62 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 28 février 2021** inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 janvier 2021

La préfète : Stéphanie Niederhauser

MENSURATION OFFICIELLE DE PLATEAU DE DIESSE
Orientation générale
Premier relevé, lot 5 (PR lot 5)

Le Conseil communal de Plateau de Diesse a décidé que l'ensemble du territoire communal (périmètre), actuellement encore dans un standard reconnu provisoirement par la confédération (numérisation préalable), devait bénéficier d'une nouvelle mensuration. Suite à une offre, ces travaux ont été attribués au bureau Lüscher & Aeschlimann SA à Anet. Grâce à ce premier relevé, les données de la mensuration officielle (MO) pourront être utilisées plus efficacement pour des buts publics et privés (outils de consultation, systèmes d'information géographique SIG, …).

Tous les biens-fonds dans le périmètre devront être visités par les collaborateurs du bureau mandaté à partir de février 2021. Sur l'ensemble du territoire de ce lot, les coûts des travaux de mensuration sont intégralement pris en charge par la confédération, le canton et la commune. L'accès aux parcelles privées sera nécessaire à la bonne réalisation de ces travaux. Lüscher & Aeschlimann SA s'efforcera d'occasionner le moins de dérangement possible et compte sur votre compréhension. Les travaux entrepris permettront de traiter, dans le périmètre, le thème des biens-fonds, mais également des points fixes, de la couverture du sol (y compris les bâtiments), des objets divers, des adresses (entrées de ces bâtiments) et de la nomenclature.

A la fin des travaux, la commune de Plateau de Diesse disposera de données cadastrales numériques définitivement reconnues par la confédération sur l'ensemble de son territoire.
Le bureau Lüscher & Aeschlimann SA se tient volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement (032 312 70 70, info@la-ing.ch).

Périmètre lot 5, Plateau de Diesse

Anet, janvier 2021

Lot 5A : Biens fonds
Lot 5B : Points fixes, Nomenclature
Lot 5C : Couverture du sol, objets divers, adresses

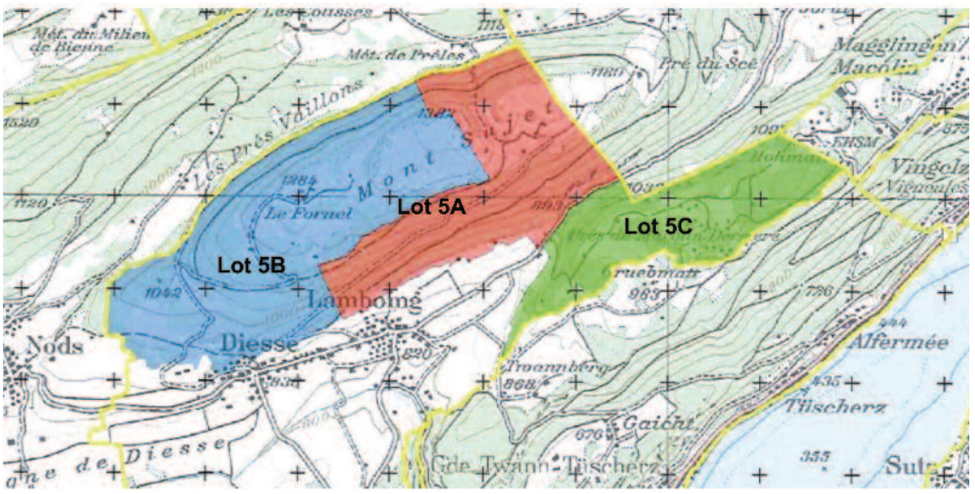

COMMANDE INTERMÉDIAIRE DE MAZOUT

Les personnes intéressées par une commande groupée intermédiaire d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing, par téléphone au 078 865 80 60 ou par courriel à lecomte.a@hotmail.com **d'ici au 19 février 2021 au plus tard.**

a) Je passe commande de ..... litres d'huile de chauffage.

ou

b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit ..... litres d'huile de chauffage.

Qualité ☐ Normal ☐ ECO

Nom, prénom .....

Adresse .....

NPA / Localité .....

No de tél. .....

Signature .....

Date .....

La livraison est prévue début à mi-mars 2021.
(la commande principale se fera durant l'été)

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 1ème trimestre 2021

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie, entre 14h30 et 15h30

6 février, 20 février, 6 mars, 20 mars

L'administration communale

Nouvelles de l'administration

Oui à la révision de la loi sur le statut particulier

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures recommande à l'unanimité au Grand Conseil d'approuver la révision de la loi sur le statut particulier. Celle-ci a pour objectif de consolider la position du Jura bernois et de la population francophone du canton de Berne.

La loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne (loi sur le statut particulier), qui date de 2004, doit être révisée. Le but est de mettre un terme au projet « Statu quo + » et, ainsi, à dix ans de travail en vue d'étendre les droits de la population francophone du canton de Berne. Le projet était une des pistes développées par l'Assemblée interjurassienne (AIJ) pour clore définitivement la Question jurassienne.

La loi révisée attribue de nouvelles compétences au Conseil du Jura bernois (CJB) et au Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF). Elle garantit en outre des services publics en français et favorise le développement du bilinguisme. Enfin, elle concourt au renforcement de la culture et de l'identité régionales.

La Commission des institutions politiques et des relations extérieures se félicite de la révision de la loi, qui consolide la position du Jura bernois et de la population francophone dans le canton de Berne. Selon elle, le projet est équilibré. Elle recommande donc à l'unanimité au Grand Conseil de l'approuver sans modifications. Comme le projet n'a pas rencontré d'opposition au sein de la commission, celle-ci demande au Grand Conseil de ne procéder qu'à une seule lecture. Le texte sera examiné par le Grand Conseil au printemps 2021 et il devrait entrer en vigueur en 2022.

Commune mixte de Plateau de Diesse

Le dicastère des Travaux publics de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE recherche,

pour renforcer son département de la voirie **dès le 1er juin 2021** et pour une durée indéterminée

un.e voyer.yère à 100%

Champs d'activités

- **Entretien général du domaine public (routes, parkings, places, chemins piétonniers)**
- **Veiller à l'entretien et à la praticabilité du réseau routier communal, ainsi qu'à la sécurité des usagers**
- **Entretenir les routes et leurs abords (curage des canalisations, petite réfections dans le domaine du génie civil, pose et entretien de la signalisation)**
- **Déblaiement de la neige et salage, assurer la sécurité du trafic, service hivernal 24h/24 – Service de piquet**
- **Surveillance générale et entretien du réseau d'eau et des fontaines publiques, des systèmes d'éclairage public et du mobilier urbain**
- **Service à la déchetterie communale**
- **Mise en place des manifestations communales, des décorations et pavoisement et entretien du matériel**
- **Entretien des cimetières de la commune**

Formation et expérience

- **Etre en possession d'un CFC dans le domaine du génie civil, dans un domaine technique ou formation jugée équivalente**
- **Quelques années d'expérience**
- **Disponibilité (horaires irréguliers)**
- **Permis de conduire B et BE (remorque)**

Profil souhaité

- **Aptitude à travailler de façon indépendante**
- **Sens des responsabilités**
- **Bonne capacité d'adaptation et sens du travail en équipe**
- **Disposition à se former en continu**

Classe de traitement : 11 sur l'échelle communale
Entrée en fonction : 1er juin 2021 ou date à convenir

Si vous remplissez toutes ces conditions, nous nous réjouissons alors de recevoir votre lettre de motivation avec la mention « postulation » et accompagnée des documents usuels que vous adresserez à :

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines
La Chaîne 2, 2515 Prêles

jusqu'au 28 février 2021

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le cahier des charges, peuvent être consultés sur notre site Internet
www.leplateaudediesse.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche communale ***« La Luciole »***, la Commune mixte de Plateau de Diesse recherche

son stagiaire à 100 %

Pour une durée déterminée de six mois, avec possibilité de prolongation de six mois supplémentaires pour effectuer ensuite un apprentissage d'assistant socio-éducatif de 3 ans.

Vous êtes dynamique, flexible, autonome et désireux de s'investir dans la découverte de la profession au sein de notre crèche ?

ALORS, NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE RECEVOIR VOTRE CANDIDATURE.

La personnalité dont nous souhaitons nous attacher les services pour ce poste ne doit présenter aucune formation préalable. Elle sera tout simplement très motivée à travailler avec des enfants.

Entrée en fonction : 1er août 2021

Les offres de services, avec les autres documents usuels et photo sont à adresser **jusqu'au 28 février 2021** à :

Commune mixte de Plateau de Diesse
M. Daniel Hanser, responsable des ressources humaines
La Chaîne 2
2515 Prêles

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la même adresse ou au n° de tél. 032 315 70 70.

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv. • grossesse désirée ou imprévue. • contraception (remise de la "pilule du lendemain") Tél. 032 324 24 15 / www.szb-chb.ch

Nouvelles de l'administration

Test des sirènes mercredi 3 février 2021

Le test annuel des sirènes d'alarme suisses aura lieu mercredi 3 février à partir de 13h30. L'exercice consistera à vérifier le fonctionnement des dispositifs techniques d'alerte, leur sonorisation et le déroulement du déclenchement de l'alerte par les sirènes du canton de Berne. Sont concernées 674 sirènes fixes et 31 sirènes combinées, utilisées à la fois pour l'alarme générale et pour l'alarme eau. En raison du coronavirus et conformément à la recommandation de l'Office fédéral de la protection de la population, il est renoncé au déclenchement des sirènes mobiles et au déclenchement manuel sur le site des sirènes.

Le test consistera à diffuser l'alarme générale, un signal sonore oscillant continu d'une minute. Il pourra être répété jusqu'à 14h00 si nécessaire. L'alarme eau sera contrôlée également dans les zones rapprochées des barrages à partir de 14h15. Elle dure six minutes et consiste en douze signaux sonores graves de 20 secondes chacun, séparés par des intervalles de 10 secondes. L'alarme eau sera répétée plusieurs fois jusqu'à 15h30. La population n'a aucune disposition à prendre lors de ces tests. Cependant, si l'alarme générale devait retentir en dehors des heures annoncées, une menace pour la population ne serait pas exclue. Dans ce cas, chacun est invité à écouter la radio, à suivre les instructions des autorités et à prévenir ses voisins.

Rapport 2020 sur les relations extérieures du canton de Berne

Le gouvernement cantonal bernois a adopté, à l'intention du Grand Conseil, le rapport annuel 2020 sur les relations extérieures du canton de Berne. Ce document détaille les activités déployées par le canton pour défendre ses intérêts à l'échelon fédéral, dans la politique européenne et dans le cadre de la coopération intercantonale. En 2020, les relations extérieures du canton de Berne ont été fortement marquées par la crise du COVID-19.

11 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 29 janvier
16h30, Cycle I à la maison de paroisse
Samedi 30 janvier
10h-12h : Permanence à la Blanche Eglise : musique, silence, bougies allumées, méditation.
Bienvenue pour quelques instants de calme !
Dimanche 31 janvier
Pas de culte : le Conseil de paroisse souhaite être solidaires avec les commerces et lieux culturels qui sont contraints de fermer.
Mardi 2 février
16-18h : permanence à la Blanche Eglise : une oasis durant la semaine !

Des cultes à l'emporter sont disponibles à la Blanche église comme sur notre site internet. Nous vous envoyons volontiers une version papier si vous le désirez. Nous sommes également à disposition pour une visite ou tout autre aide que nous pourrions apporter.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Diacre Jean-Marc Leresche, 079 655 73 09
Pasteure Marie-Laure Krafft-Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag, 31. Januar
19.30 Uhr, Blanche Eglise La Neuveville: Zweisprachiger Taizé-Gottesdienst. Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfr. John Ebbutt und Pfr. Peter von Salis.
Pikettdienst
2. November bis 28. Februar : Pfr. Peter von Salis.
(Tel. 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe
Dimanche, messe à 10h, limitée à 40 personnes maximum. Merci de contrôler sur notre site www.upbienne-laneuveville.ch ou au 032 751 28 38
Secrétariat de la Paroisse Notre-Dame de l'Assomption
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi 14h-17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
Boîte aux lettres solidaire
Besoins précis, coups de pouces souhaités ? Merci de déposer vos demandes, aussi diverses soient-elles, dans la boîte aux lettres solidaire prévue à cet effet, près de l'église. Vous pouvez aussi les adresser par courriel : solidarite@kathbielbienne.ch

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Activités paroissiales
Les nouvelles règles sanitaires plus strictes ne permettent malheureusement pas le déroulement des activités annoncées, cependant, nous tenons à rester actifs et créatifs par différentes initiatives dont nous vous ferons part.
Pour rappel : calendrier paroissial
Un calendrier 2021 a été créé, il a un beau succès. Pour chaque mois, une photo de la vie paroissiale, un espace pour écrire une note ou un prénom à l'occasion d'un anniversaire. Il est vendu au prix de 13.-.
Vous pouvez le commander au 032 315 27 37 ou stroueche@gmail.com
Vidéo "un verset un objet"
La lecture de la Bible nourrit la foi des chrétiens en dévoilant une actualité toujours à découvrir. Dans ce but, de petites vidéos ont été réalisées. Vous pouvez les découvrir sur youtube en tapant "un verset un objet".
Contacts
Pasteur : Stéphane Rouèche, stroueche@gmail.com 032 315 27 37 / 079 429 02 80.
Conseil paroissial : Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77.
www.lac-en-ciel.ch/diesse

Paroisse de Nods

Mardi 26 janvier
9h, lecture biblique, prière, salle de paroisse.
Dimanche 31 janvier
Nods, 10h, culte, Sainte Cène.
Mardi 2 février
9h, lecture biblique, prière, salle de paroisse.
Vendredi 5 février
20h (église de Nods), en streaming, Passion, concert Philippe de Courroux.
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 10h culte en live visible depuis le site

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Ch. des Ecluses 33, rendez-vous chaque samedi à :
9h30 : Partage de la parole (EDS)
10h30 : Culte, louange et prédication
(Avec les précautions d'usage de désinfection et de distance)

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi 14h-17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lundi et vendredi après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Fermeture hivernale
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles sur demande. Renseignements : Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Fermeture temporaire. Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Dans les années 1930, sous l'impulsion de l'abbé Couturier naissait la semaine de prière pour l'Unité des chrétiens. Elle a lieu chaque année du 18 au 25 janvier. Les communautés réformées de la région Lac-en-Ciel, la communauté catholique de La Neuveville et de l'Abri avaient envisagé de nombreux projets sur plusieurs jours. L'aboutissement devait être une célébration œcuménique. Il a fallu donc trouver une autre alternative pour manifester et vivre cette unité. La prière permet souvent de vivre une communion forte entre les croyants de différentes dénominations. Par mail, sms, par téléphone ou sur un bout de papier, des femmes et des hommes ont donc communiqué le ou les sujets pour lesquels ils se sont engagés à prier. Les thèmes de la pandémie, la famille, la situation aux Etats-Unis ont été transmis, ainsi que les chrétiens persécutés, les sans-abris, la qualité de nos liens les uns avec les autres, les familles en deuil, les jeunes et leur avenir… Pour chaque intention communiquée, une bougie devait être allumée. Ainsi, les flammes de cent-quatre bougies ont permis de former une belle étoile lumineuse à l'église de Diesse le vendredi 22 janvier. Que ces lumières soient également signes d'espérance et de solidarité pour cette période difficile pour beaucoup.

Une prière, une lumière, cent-quatre bougies pour former une étoile lumineuse